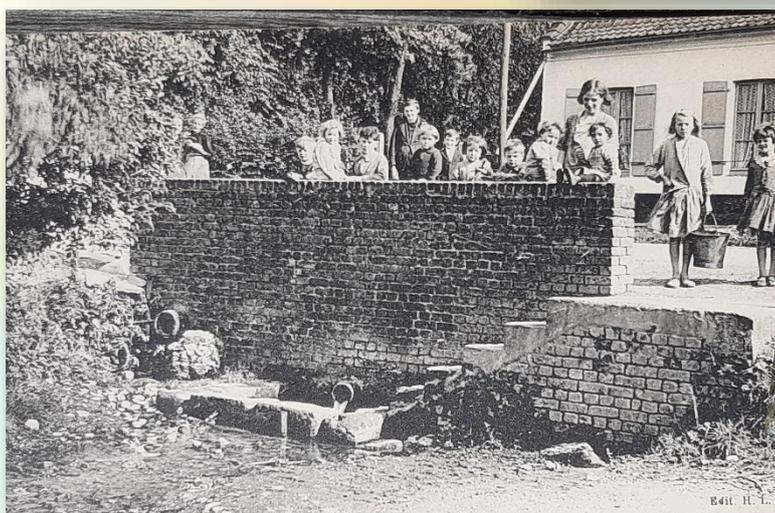
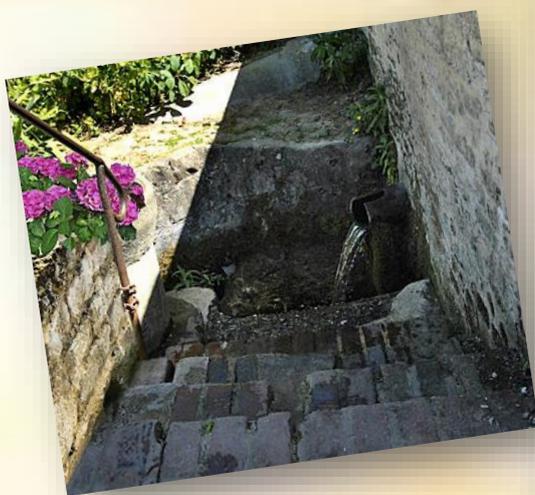


MARCONNE

Information



La Fontaine Notre-Dame des Affligés

JUILLET 2024 - N° 84

MARCONNE

Fête Nationale

13 juillet 2024

Retraite AUX Flambeaux

 avec *C'Harmonie d'Auchy* 

FEU D'ARTIFICE

à 23 h *en Musique*

terrain salle des fêtes "Victor Delefosse"

I.P.N.S.



Chères Marconnoises, Chers Marconnois,

Lors du dernier Conseil Municipal d'avril, nous avons voté le budget de la commune de Marconne.

Un budget, c'est toujours un moment de vérité, un moment où l'on fait des choix.

Le mien en 2024, comme depuis 30 ans, c'est celui de proposer ce qu'il y a de mieux aux Marconnois : un très haut niveau de service public, proche de chez vous et à coûts modérés, pour que chacun puisse en profiter.

Priorité à la sécurité : ce sont en effet des moyens pour les travaux de voirie, l'installation de caméras. La sécurité à un coût, mais elle n'a pas de prix !

Nous investissons sur nos enfants, pour qu'ils grandissent, et s'instruisent dans les meilleures conditions possibles. Nous mettons aussi les moyens en participant au fonctionnement de la coopérative scolaire (participation aux transports à la médiathèque et à la piscine A.B.C).

Ce budget 2024, ce sont aussi des moyens pour plus de 40 associations, Marconnoises et Hesdinoises, pour que les Marconnois puissent bénéficier d'une offre particulièrement riche d'associations de sports et de loisirs.

Solidarité aux Marconnois, dans ce contexte difficile que nous connaissons, ce budget nous permet également de tendre la main à ceux qui en ont besoin, en participant au C.C.A.S. de la commune.

Et tout cela, sans augmenter les taux de fiscalité depuis plus de 30 ans !

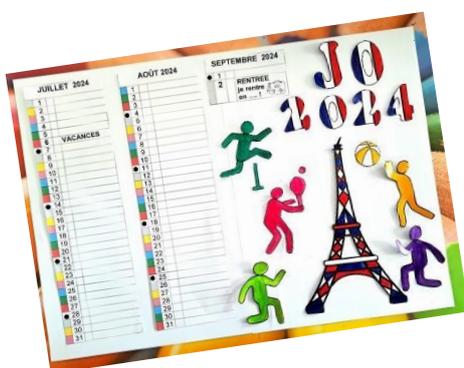
Ce budget est le vôtre : il a été fait pour vous et pour que Marconne continue d'être cette commune où il fait bon vivre et travailler.

Notre commune est accueillante, tolérante et riche de sa mixité tellement agréable. J'ai toujours défendu des valeurs fondamentales de liberté, d'égalité et de fraternité.

Avec les élus du Conseil Municipal, les associations, les forces vives et les citoyens engagés, nous serons, quoiqu'il arrive toujours sur la même ligne de conduite favorisant l'écoute et l'entraide.

Je compte aussi sur les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques pour que l'ambiance qu'en résultera, accentue et consacre une grande fête du sport pour notre belle FRANCE.

Je vous souhaite une bonne lecture et de Bonnes Vacances !



Jean-Claude Fillion
Maire de Marconne

Sommaire



Budget



Travaux



Syndicat des eaux



Nouvelle Commune



Grand H



Nos écoles



Kermesse



Anciens combattants



Club des Aînés



Informations Pratiques



Cérémonies



Agenda



Bien vivre ensemble



Services de proximité



Un peu d'Histoire



Marconne en images

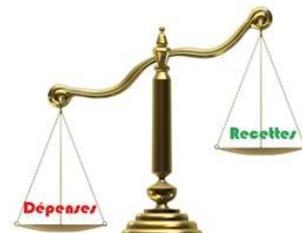


Jeux Olympiques



Service Public.fr

Parlons chiffres ...



BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	374 384.72 €	ATTENUATION DE CHARGES	9 000.00 €
CHARGES DU PERSONNEL	397 425.00 €	PRODUITS DES SERVICES	20 500.00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	164 008.00 €	IMPOTS ET TAXES	540 368.00 €
CHARGES FINANCIERES	3 970.00 €	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	144 186.00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00 €	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 100.00 €
DOTATIONS PROVISIONS	475.00 €	RESULTAT REPORTE	400.00 €
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	458 000.00 €		654 319.72 €
TOTAL	1 398 762.72 €	TOTAL	1 398 762.72 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
REMBOURSEMENTS DES EMPRUNTS	34 361,65 €	FCTVA	19 336,00 €
		TAXE D'AMENAGEMENT	3 341,38 €
AMENAGEMENT PONT RUE DU MOULIN	5 720.00 €	CESSION TERRAIN	52 000,00 €
		EXCEDENT	23 864,27 €
TROTTOIRS RUE HENRI DE SAINT DELIS	42 100.00 €	SUBVENTIONS	908 280.00 €
REFECTION VOIRIE RUE D'ABBEVILLE	1 382 640.23	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	458 000,00 €
TOTAL	1 464 821,65 €	TOTAL	1 464 821,65 €



RALENTISSEURS

RUE NOTRE-DAME DU CHÊNE

Coût : 43 532,40 € T.T.C.

Ets Baude-Billet



CHAUDIERE

MAIRIE

Coût : 9 303,60 € T.T.C.

Hervé Despres



TABLE PING PONG

TERRAIN SALLE DES FÊTES

Coût : 1 759,20 € + dalle : 1 266 €

Limantour



DESHERBEUR THERMIQUE

Coût : 2 618,70 € - Ets BRIOIS



TROTTOIRS

RUE HENRI DE SAINT-DELIS

Coût : 42 100 € - Ets Baude-Billet

TRAVAUX à VENIR



REFECTION DE CHAUSSEES

RUE D'AUCHY - RUE HENRI DE ST-DELIS

AVENUE DES RESIDENCES - RUE DES ACACIAS

ALLEE LE CHANTEUR

Coût : 59 720 € - Ets Baude-Billet



**L'eau potable est précieuse,
C'est une ressource qui n'est pas inépuisable,
Il est indispensable de la préserver !**

Les bons gestes pour réduire sa facture et protéger la planète



CONTRÔLER

Je suis responsable de toutes les consommations d'eau et des fuites après compteurs. Il est donc important de contrôler régulièrement ma consommation et vérifier s'il n'y a pas de fuite en effectuant des relevés réguliers.



PREVENIR

Je dois bien protéger mon compteur du gel (bloc de polystyrène ou polyuréthane, etc ...) ainsi que tous les robinets extérieurs.

Pour tout départ prolongé de la maison, je ferme le compteur général.

**Pensez à nous signaler votre départ définitif.
Dans le cas contraire, vous resterez redevable des factures suivantes ...**



ECONOMISER



Je lave ma voiture en station de lavage qui recycle l'eau



Préférer les douches au bain.
Couper l'eau lors du savonnage et du brossage des dents.



REPARER LES FUITES

Un robinet qui goutte peut représenter jusqu'à 120 litres par jour soit plus 40m³ par an.

Une chasse d'eau qui fuit représente plus de 600 litres perdus par jour soit presque 220m³.

POUR NOUS CONTACTER

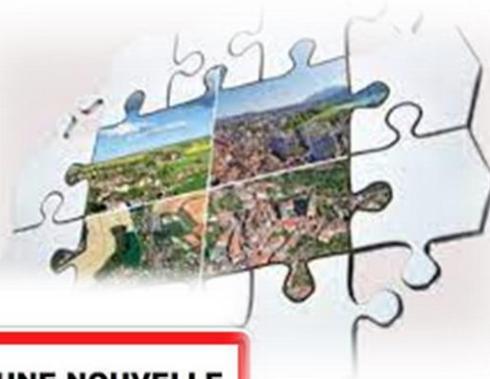
→ 03.21.86.87.06 → sdehesdinjr@orange.fr

→ <https://syndicat-des-eaux-hesdin.fr>

NOS BUREAUX SONT OUVERTS :

du lundi au jeudi de 9 h à 11h45 et de 14h à 16h45

le vendredi de 9h à 11h45



COMMUNE NOUVELLE

Actu

Statuts - Gouvernance

A partir du 1^{er} janvier 2025 jusqu'aux élections municipales de 2026, le conseil municipal de la commune nouvelle sera composé de l'ensemble des conseillers municipaux des 4 communes déléguées, avec un maire et 4 maires délégués.

A compter des élections de 2026, le conseil municipal sera constitué du nombre de conseillers municipaux de la strate supérieure atteinte par la commune nouvelle liée à la population des communes déléguées.

Construction du Projet

Le comité de projet s'est réuni une douzaine de fois, en 5 groupes de travail thématiques :

- Enfance, jeunesse et scolarité
- Action sociale
- Cadre de vie/Patrimoine/Sécurité
- Animation/Culture/Sport/Cérémonie
- Développement/Attractivité/Mobilité.
- La charte de la commune nouvelle a été produite à l'issue de ces travaux.



Déroulé de la concertation

Un questionnaire a été soumis à la population en début d'année. Une première réunion publique s'est tenue à Marconne en février 2024, elle a permis de faire la restitution du questionnaire et d'engager la concertation.

Trois autres réunions publiques se sont ensuite tenues à Sainte-Austreberthe, Huby-Saint-Leu et Hesdin.

Le 15 juin a été lancée la consultation sur le nom de la commune nouvelle, du 15 au 30 juin 2024.

Les élus ont tenu des permanences dans les cafés et sur le marché d'Hesdin. Ces discussions ouvertes ont permis de nouer un dialogue privilégié avec les habitants.

Fiscalité

Le lissage de la fiscalité locale sera échelonné sur une période de 12 ans à compter de l'année 2026.

Le personnel



Les maires des 4 communes ont réuni l'ensemble du personnel pour leur présenter le projet et l'impact sur les ressources humaines. Deux groupes d'agents ont été ensuite plusieurs fois réunis, les services administratifs et les services techniques. Ces réunions ont permis de construire ensemble l'organisation de services de la commune nouvelle.

Décision des Conseils Municipaux

Les conseils municipaux des 4 communes déléguées délibéreront simultanément le 16 septembre prochain pour la création de la commune nouvelle, avec effet au 1^{er} janvier 2025.

Cyril Congy - .Anne Lebrun



Association Le Grand H
Centre Social et Culturel
des Habitants

Centre Social & Culturel
des Habitants

Le Centre Social & Culturel des Habitants : c'est ouvert !

L'association développe des actions sur le territoire des cinq communes qui accompagnent le projet (indépendamment de la future commune nouvelle).

Depuis l'installation dans la maison blanche du Pont Major, les activités se succèdent **pour TOUS les publics** : ateliers enfants et parents, après-midi récréatives, atelier couture...

De nombreuses actions sont **coorganisées avec nos partenaires** : ateliers CV, jeux-mobilité...

Les salles municipales **des 4 autres communes** sont aussi utilisées pour des après-midi jeux de société ou donner la parole aux habitants.

Le programme se construit avec VOUS !

Suivez notre actualité en ligne !

FACEBOOK : [legrandhcentresocial](https://www.facebook.com/legrandhcentresocial)
INSTAGRAM : [legrandh_centresocial/](https://www.instagram.com/legrandh_centresocial/)

Appelez-nous : 03 61 22 42 58

Textotez-nous : 07 48 90 12 10

Ecrivez-nous : legrandh@mailo.com

Venez nous voir :

36 avenue du pont Major 62140 HESDIN
Du lundi au vendredi (9h-12h / 14h-17h)



Ecoles de la Fontaine



A quelques semaines de l'ouverture des Jeux Olympiques 2024, la flamme olympique traverse la France. Nous n'avons pas eu la chance qu'elle traverse notre commune mais elle a été présente sur notre territoire.

Ce lundi 24 juin à 10h24, toutes les écoles du département se sont mobilisées pour honorer les JO de Paris 2024. A cette occasion, l'équipe pédagogique a choisi de faire vivre cet événement aux élèves de l'école.

La flamme olympique a donc traversé Marconne ce lundi 24 juin !

Vers 9h30 elle a quitté l'école primaire avec un relais entre les classes de GS-CP et CE1-CE2 pour se diriger vers l'école maternelle.

Les TPS-PS-MS ont pris le relais vers le stade de Marconne où tous ont retrouvé les CM1-CM2.

Nous avons souhaité faire de cet événement un lien inter "clubs/ générations." et nous y avons associé M. le Maire, les membres du Conseil Municipal, les Anciens Combattants et les membres du club des Aînés.

Une fois la flamme arrivée sur le stade les 4 classes ont formé, au sol, les anneaux olympiques. une photo aérienne a été prise grâce à Alex Carlier et sa nacelle (nous le remercions vivement).

*Les JO en France c'est un événement exceptionnel que l'on souhaite faire vivre et communiquer à nos élèves aux travers de ses valeurs : **amitié respect excellence***

Nul doute que nos élèves sauront les porter !

*Olympiquement vôtre,
Céline Bedhom, Directrice*





KERMESSE
29 juin





En 1942, près de la ville d'HAMADAN, en IRAN, un garçon de la région rencontre un ourson, dont la mère a été tuée par un chasseur. Il l'emporte avec lui et le troque à l'armée polonaise stationnée à proximité, en échange de quelques conserves de viande.

Dès le début, l'animal est une attraction pour les soldats et les civils, devenant dès lors la mascotte non officielle de toutes les unités en poste dans la région.

En conséquence, il est officiellement intégré à l'armée polonaise, faisant ainsi partie des soldats du 22^{ème} Compagnie du Ravitaillement d'Artillerie du 2^{ème} Corps d'Armée polonaise.

Aux côtés de la troupe, il traverse l'Irak, la Syrie, la Palestine et l'Egypte avant de se retrouver dans le Sud de l'Italie.

A moins d'un an, l'ourson a d'abord des difficultés à avaler. Il est nourri avec du lait concentré, placé dans une bouteille de vodka vide. Par la suite, il commence à être nourri de fruits, de mélasse, de marmelade et de miel, en plus d'être fréquemment abreuvé de bière, ce qui s'est avéré être sa boisson préférée !



Il aime aussi à « fumer des cigarettes » (en fait il les mange), jouer à combattre et apprend à saluer quand on le salue.

En tant que soldat officiellement engagé dans la compagnie, l'Ours vit avec les hommes sous la tente, ou dans une cage en bois faite sur mesure et transportée en camion.

« Quand il a vu que nous avions du mal à soulever les caisses, il a voulu nous aider ... il s'est approché de nous et a pris une caisse et l'a portée au camion ... » raconte le vétéran Wojcieck NAREBSKI, « bien sûr, il a reçu sa récompense, du miel, de la marmelade, ses gourmandises préférées ... »



Animal de guerre, il est élevé au grade de Caporal, il aide même à transporter des munitions, des cartouches d'obus d'artillerie de 25 livres, lors de la bataille de MONTE CASSINO.

En reconnaissance, un ours tenant un obus d'artillerie est devenu l'emblème officiel de la 22^{ème} Compagnie de Transport du Groupe d'Artillerie du 2^{ème} Corps. **Il est le seul ours au monde à avoir servi dans l'armée !**

A la fin de la guerre, la 22^{ème} Compagnie stationne au camp WINFIELD à HUTTON près de DUNS (BERWICKSHIRE) en ECOSSE.



Insigne de la 22^{ème} compagnie de transport

Démobilisé en 1947, il passe le reste de sa vie au zoo d'EDIMBOURG. Il meurt en décembre 1963, à l'âge de 22 ans, il pèse 250 livres et demie et mesure environ 1,80 m.



Statue de Wojtek dans le Prince Street Gardens à Edimbourg

Une statue de WOTJEK, réalisée par le sculpteur Alan HENRIOT a été érigé en son honneur dans le parc PRINCES STREET GARDEN à EDINBOURG en ECOSSE.

En 2014, à l'occasion des 70 ans de la bataille de MONTE CASSINO, une autre statue de l'OURS SOLDAT WOTJEK a été inaugurée à CRACOVIE dans le Parc JORDAN, pour rendre **hommage à cet IMPROBABLE HEROS !**



Statue de Wojtek dans le Jordan Park à Cracovie

Club Générations Mouvement Les Aînés Ruraux



*Comme d'habitude
et comme le veut la tradition,
nous avons commencé l'année
par la Galette des Rois,
4 personnes ont été sacrées Rois et Reines.*



*En février est venu le moment de la Saint-Valentin
et le hasard du jour a formé un couple.*



*Les activités du club resteront ouvertes tout l'été.
Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Cette année, huit nouveaux membres sont venus rejoindre notre association, pour le plaisir de tous.*

ALLOCATIONS SCOLAIRES

La commune offre aux enfants fréquentant les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} un bon de fournitures scolaires d'une valeur de **15 Euros**. (sans conditions de revenus) Les bons sont à retirer en Mairie à compter du **5 août**.

Les élèves des classes de secondes, premières, terminales et de 1^{ère} et 2^{ème} année de CAP-BEP (non redoublant), peuvent bénéficier d'une allocation de rentrée scolaire d'un montant de **30 Euros**.

Pièces à fournir : Avis de non imposition 2024 sur les revenus 2023, certificat de scolarité et un Relevé d'identité Bancaire.

INFOS PRATIQUES



Prime au mérite pour les lauréats

Le Conseil municipal a décidé de récompenser, pour la session d'examens de juin 2024, les lycéens ayant obtenu le baccalauréat avec **MENTION** :

ASSEZ BIEN : 20 € - BIEN : 40 € - TRES BIEN : 60 €

Pour prétendre à cette prime au mérite, les lauréats doivent présenter en Mairie leur diplôme et fournir un Relevé d'identité bancaire à leur nom.



CANTINE SCOLAIRE

LA CANTINE SCOLAIRE FONCTIONNE AU 57 RUE DE L'EGLISE

Coût du repas : 3.40 €

Rentrée **Lundi 2 septembre 2024** - Inscription jusqu'au **jeudi 29 août** avant **10 h**

Renseignements et inscriptions **OBLIGATOIRES** en Mairie.

RAPPEL DES HORAIRES DE LA GARDERIE :

Matin : 7 h 30 – 8 h 30 / soir : jusqu'à 18 h



Une subvention égale à la moitié de la prestation facturée aux familles non imposées sur les revenus 2023, sera versée par enfant et par semaine de présence effective dans un Centre de Loisirs de la Communauté de Communes des 7 Vallées.

Pièces à fournir : facture, avis de non imposition 2024 sur les revenus 2023, un RIB et un justificatif de domicile.

Dernière minute : LISTE ELECTORALE

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Il faut demander son inscription, soit en ligne sur **Service-Public.fr**, soit en remplissant un formulaire d'inscription en Mairie.



Pensez-y !

PANNEAU POCKET

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles

Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !



- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !

Sur smartphone, tablette, et ordinateur : app.panneaupocket.com

N°1 en France

Mettez en favoris votre commune de résidence, celle de vos vacances, les villages de vos proches, votre gendarmerie ...



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | © PANNEAUPOCKET 2023

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE

Votre mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur les stores



Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !



Pas de smartphone ni de tablette ?

Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

Quelques informations ...



PanneauPocket

issues du site « **PANNEAU POCKET** » de la **Gendarmerie de MARCONNE**



Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'accès à certains périmètres est restreint pour garantir la sécurité des piétons et des spectateurs.

Un laissez-passer numérique appelé "Pass Jeux" sous la forme d'un QR Code sera à présenter aux points d'accès de ces périmètres (représentés en gris ou en rouge), sauf pour les enfants de moins de 13 ans. Le QR code est téléchargeable sur la plateforme officielle ou en mairie si votre municipalité a déployé un dispositif d'accompagnement.

Afin de vérifier si votre adresse est concernée et faire votre demande de Pass Jeux, cliquez sur le lien externe ci-dessous :

<https://anticiperlesjeux.gouv.fr/carte-interactive-impacts-deplacements-ile-france>

Pour obtenir des billets et assister aux Jeux Olympiques de Paris 2024, il faut vous tourner vers le site officiel tickets.paris2024.org accessible en cliquant sur le lien externe ci-dessous.

Il s'agit de la seule plateforme habilitée pour la vente de tickets. Afin de répondre encore mieux à vos besoins et d'améliorer l'expérience utilisateur, l'application Ma Sécurité vient d'être mise à jour.

Bénéficiez de la dernière version de l'application en cliquant sur le lien externe ci-dessous.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/api/app/v1/redirect/masecurite>

Vous êtes décideur ou employé d'une collectivité territoriale, d'une association, ou d'une entreprise (TPE, PME, ETI...) et vous souhaitez améliorer votre niveau de cybersécurité ?

À l'initiative de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), MonAideCyber est un programme d'accompagnement et de formation gratuit s'appuyant sur une communauté d'Aidants de confiance afin de réduire les risques liés à la cybercriminalité de masse.

Comment fonctionne MonAideCyber ?

- Un diagnostic de sécurité cyber de premier niveau est réalisé par des Aidants (1h30).
- À l'issue du diagnostic, 6 mesures de sécurité sont proposées à mener en priorité et à mettre en œuvre sur les 6 prochains mois.
- Un suivi et des conseils complémentaires peuvent aussi être envisagés.



**Vous avez des questions sur MonAideCyber ?
Vous souhaitez participer et devenir Aidant ?**

Contactez l'équipe MonAideCyber !
En cliquant sur le lien externe ci-dessous.

<https://www.monaidecyber.ssi.gouv.fr/>





Cérémonies



Vœux 14 janvier



COMMEMORATION

19 mars



GUERRE D'ALGERIE

19 MARS 1962



18 juin





SAMEDI 21

Repas-Spectacle « Années 80 »
animé par *Auriane et Sébastien*
salle des fêtes « Victor Delefosse » à 20 h
Réservations en Mairie à partir du **2 SEPTEMBRE**

DIMANCHE 22

DEPÔT DE GERBE au Monument aux Morts
APERITIF CONCERT à 11 h 30 - salle des Fêtes
animé par l'Orchestre d'Harmonie d'Hesdin

LUNDI 23

CONCOURS PERMANENT DE CARTES dès 16 h
Restaurant « Les Trois Fontaines »



Dimanche 3 novembre BROCANTE AUX JOUETS - salle des fêtes



Décembre

Lundi 9 - Goûter de Noël des Aînés – salle des fêtes
Mercredi 18 - Goûter de Noël des enfants – salle des fêtes
Vendredi 20 - Marché de Noël des Ecoles – salle des fêtes
Samedi 21 - Concert de Noël des Voix Amies – Eglise de Marconne

Rétro Ciné ...



16 janvier
SOUDAIN SEULS
101 PARTICIPANTS



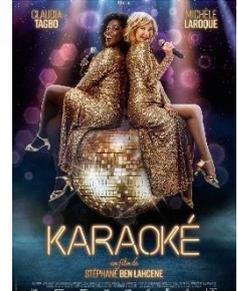
14 février
COMME UN PRINCE
71 PARTICIPANTS



27 Mars
MAISON DE RETRAITE 2
70 PARTICIPANTS



09 avril
La vie de ma mère
68 PARTICIPANTS



22 mai
KARAOKE
92 PARTICIPANTS



18 juin
UN P'TIT TRUC EN PLUS
180 PARTICIPANT

Encore un grand merci « aux fidèles »
ainsi qu'à la M.F.R. de MARCONNE

N'hésitez pas à parler du Cinéma de Marconne autour de vous et à nous communiquer votre adresse mail, si vous souhaitez être prévenus des séances à venir.

« CARTON PLEIN » pour cette dernière séance avant la pause estivale !! nous avons malheureusement dû refuser des participants, faute de places !

Le planning pour le 2^{ème} trimestre n'est pas encore connu à ce jour ; dès que nous connaissons les nouvelles dates, nous vous avertirons par le biais de PANNEAU POCKET.

LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

et Les troubles de voisinage



Le bruit, les nuisances olfactives, la végétation trop importante, les animaux domestiques peuvent constituer des troubles de voisinage.



Le bruit : « aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme (article R1334-31 du Code de la santé publique). Cependant, pour vivre ensemble, chacun est invité à accepter un minimum de désagréments. N'oublions pas que nous sommes, nous aussi, le voisin d'un autre.

Il n'y a pas d'heures légales pour faire du bruit. La différence entre le jour (de 7 heures à 22 heures) et la nuit (de 22 heures à 7 heures) n'est valable que pour les bruits d'origine professionnelle.



Les odeurs : L'usage du barbecue est toléré, à condition de ne pas installer l'appareil sous les fenêtres du voisin et de ne pas déranger de manière répétitive avec des odeurs de grillades.



La végétation : Les arbres d'une hauteur de plus de 2 mètres, doivent être plantés à 2 mètres de distance au moins, de la limite de la propriété, et les plus petits à ½ mètre. Il est interdit de faire un feu de végétaux à l'air libre ce qui risquerait une amende de 750 € maximum. Un ramassage de déchets verts est organisé par la commune, le 3^{ème} lundi du mois, d'avril à octobre.



Les animaux domestiques : Vous ne devez pas permettre à votre chien d'errer et de laisser des déjections n'importe où et le laisser aboyer des heures durant. Un arrêté municipal a été pris interdisant la divagation des chiens. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être déclarés en mairie. Il est fortement déconseillé de nourrir les canards.

En cas de problème de voisinage, il faut d'abord faire preuve de bonne volonté de part et d'autre. Ne cédez pas à l'impulsion, une réaction à chaud est une mauvaise entrée en matière. Une rencontre conviviale, une présentation des choses avec plus de nuance et d'objectivité peuvent désamorcer une querelle et suffisent parfois pour trouver un terrain d'entente.

Sachons vivre ensemble dans un esprit de bon sens, de savoir-vivre et de respect mutuel.

Si toutefois, cela ne suffit pas, vous pouvez saisir le conciliateur de justice. Une permanence est assurée les 1^{er} et 3^{ème} mercredi après-midi du mois au sein de France Services, 6 rue du Général Daullé à HESDIN.

Anne Lebrun

(source Dossier Familial n°557)



stop
aux
nuisances
sonores
RESPECTONS NOS VOISINS!

Services de proximité à votre service ...



C.C.A.S.
Du lundi au vendredi
9h-12h
(agent absent le mercredi)



Caisses d'Allocations Familiales (CAF)
37 rue Andrée Patoux
Sur rendez-vous au 3230
Lundi 9h-11h45 et 13h30-16h30
Mardi 9h-11h45



Service social de la CAF
10 rue Cotteau
Sur rendez-vous au 03 21 94 04 12
Lundi 14h30-17h



ADAE 62
37 rue Andrée Patoux
Sur convocation
Le 4e vendredi du mois



Service social CPAM
Service social de l'assurance maladie
Mairie
Sur rendez-vous au 03 20 05 64 00
Les 2e et 4e mardis du mois
9h-12h15 et 13h30-16h



Conciliateur de justice
6 rue Doullé
Sur rendez-vous par mail à
marc.lecuyer@conciliateurdejustice.fr
Les 1er et 3e mercredis du mois



AGIRC-ARCCO
37 rue Andrée Patoux
Sur rendez-vous au 0 970 660 660
1 jeudi par mois



Permanence de la Région
6 rue Doullé
3e lundi du mois sur rendez-vous
Ou 03 74 27 81 11



UFC Que choisir
37 rue Andrée Patoux
Sur rendez-vous au 06 12 64 29 18
Les 1er et 3e mercredis du mois
14h-17h



MGEN
37 rue Andrée Patoux
Sur rendez-vous au 07 88 39 49 12
Le 3e mercredi du mois 9h-12h



AG2R
37 rue Andrée Patoux
Sur rendez-vous au 03 21 46 47 06
Le 1er vendredi du mois



Mission locale
37 rue Andrée Patoux
03 21 06 42 17
Du lundi au vendredi 9h-17h



Plateforme des aidants
10 rue Cotteau
Sans rendez-vous
Le 1er jeudi du mois 9h-14h



CPAM
6 rue Doullé
Sur rendez-vous au 3646
Les 2e et 4e mardis du mois de
9h-12h15 et 13h30-16h



CARSAT
Boulevard de la Meilleraye
Sur rendez-vous au 3960
Dates disponibles en Mairie
Assistante sociale : 03 20 05 64 00



ATPC
Espace Christian Petit
Avec Nicolas PISSY
Le 2e lundi du mois



Mut'Com
Espace Christian Petit
Sur rendez-vous au 03 21 81 91 42
Le jeudi tous les 15 jours



Conseiller numérique
8 Place d'Armes - 03 21 86 84 76
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
08h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Mardi 08h30 - 12h00 / 14h00 - 19h00
Samedi 09h00 - 12h00

Permanence d'avocats
une fois par mois le lundi après-midi
Sur rendez-vous au 03 21 83 08 07



France services d'Hesdin
6 Rue du Général Doullé
06 73 67 71 87
france.services@7vallees.fr
Sans rendez-vous
08:30 - 12:30 / 13:30 - 17:30
(sauf le weekend)

Troupes alliées britanniques à Marconne et dans la région durant la Guerre 1914-1918

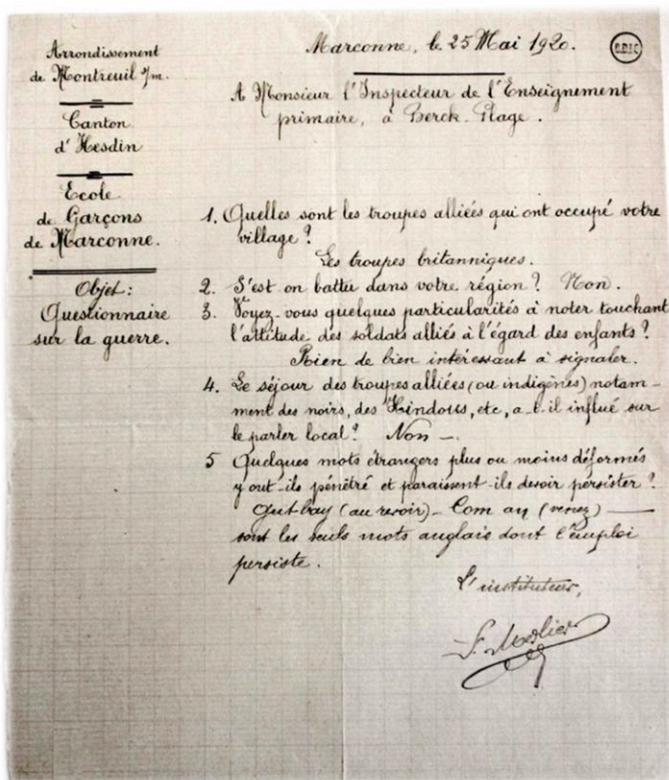


Pendant la Guerre 1914-1918, Hesdin reçut des régiments britanniques mobilisés.

L'un d'entre eux, « Artists Rifles », était un régiment de volontaires qui regroupait des artistes de toutes origines. Un des artistes, le caporal William Leslie Bradfield, mort le 20 juin 1917 à l'âge de 24 ans, est inhumé parmi d'autres combattants anglais au cimetière d'Hesdin. La plupart des troupes britanniques (surnommées « Tommies ») étaient logées chez les habitants d'Hesdin et des environs.

En 1920, une enquête a été lancée par l'académie de Lille auprès des instituteurs et institutrices de notre région à propos des impressions sur le séjour des troupes alliées britanniques dans les villages pendant la guerre 1914-1918. Les réponses des enseignants, archivées à la Bibliothèque La Contemporaine à Nanterre, sont désormais numérisées et consultables sur le site internet <https://argonnaute.parisnanterre.fr/>.

L'institutrice d'Hesdin note les relations cordiales et l'amitié réciproque des troupes avec la population, ce qui aurait favorisé ensuite l'étude de la langue anglaise. À Huby-Saint-Leu, l'instituteur remarque que les enfants se sont montrés d'abord circonspects puis se sont vite familiarisés avec les troupes. Toutefois, ils ont conservé le respect dû aux étrangers, précise celui de Sorrus. D'une extrême bienveillance, les Anglais prenaient plaisir à distribuer aux enfants bonbons, biscuits, dattes, figues, et autres friandises, voire des cigarettes. Les Anglais organisaient de temps en temps des parties de football avec les jeunes. De leur côté, les enfants étaient toujours prêts à faire les commissions des soldats, d'où une fréquentation scolaire un peu moindre, déplore un instituteur.



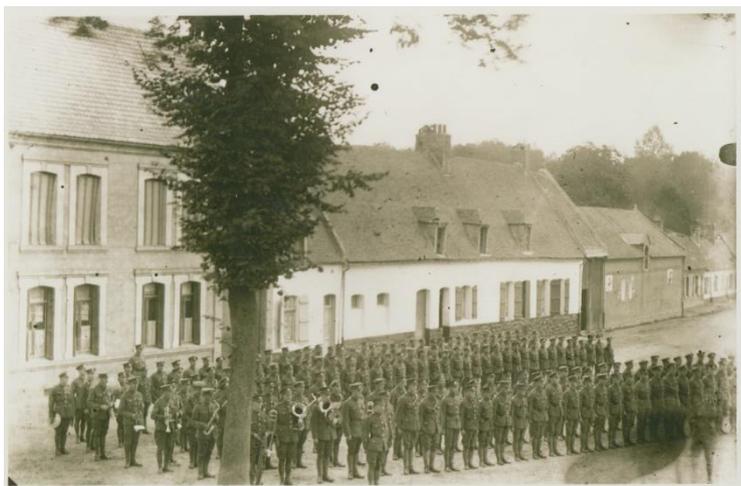
Réponse de l'instituteur de Marconne à l'enquête, 1920.



Militaires anglais à Marconne (1914-1918) ; photo de Marie-Louise Dupond ; archives P.-M. Deparis.

Pour Noël 1918, des soldats écossais organisent une fête admirable pour les enfants du village de Saint-Josse : des jouets et gâteaux sont offerts, un thé magnifique leur est servi, suivi d'un concert. La réponse de Beaurainville au questionnaire mentionne la présence du prince Frederick Duleep Singh (1868-1926), fils du maharajah de Lahore au Pendjab, qui fut un généreux bienfaiteur pour la commune. Les soldats britanniques ravitaillaient souvent les familles hébergeantes en boîtes de conserve. Parfois, les familles sont restées en correspondance avec les soldats qu'elles ont hébergés pendant la guerre. Trois mariages entre des jeunes filles de Marconne et des soldats anglais mobilisés sont inscrits dans le registre d'État civil communal (23 novembre 1918, 15 février et 1^{er} juillet 1919). Remarquons le constat assez plaisant de l'instituteur de Labroye : « Beaucoup de personnes se soignent les dents comme les Anglais, autrefois on connaissait à peine la brosse à dents ».

À Marconne, les réponses consignées, avec une écriture certes soignée, sont assez succinctes ; l'instituteur de l'époque n'ayant, selon ses propres termes, « rien de bien intéressant à signaler » sur l'attitude des soldats alliés. Les mots anglais dont l'emploi persiste dans les années de l'après-guerre au village sont rapportés dans une langue approximative : « Gut bay [pour Goodbye, au revoir] - « Com an » [pour Come on, venez] ».



Rassemblement de soldats anglais à Marconne (1914-1918) ;
photo de Marie-Louise Dupond.



Anglais au repos à Marconne (1914-1918)

Des rassemblements de soldats britanniques sur la place de Marconne ont été photographiés par Marie-Louise Dupond depuis le premier étage de sa maison. Quelques officiers anglais attablés pour une partie de cartes avaient demandé à être pris en photo pour documenter leurs familles respectives. Sur une autre photo, c'est tout un groupe qui pose devant l'objectif dans le jardin de la maison. Marie-Louise Dupond et sa sœur Alice étaient membres de l'Association des Dames françaises, sous l'égide de la Croix Rouge, en tant qu'aides-infirmières bénévoles à l'Hôpital militaire d'Hesdin.



Militaires anglais à Marconne (1914-1918) ; photo de Marie-Louise Dupond ;
archives P.-M. Deparis.



Carte d'aide-infirmière bénévole de Marie-Louise Dupond
pendant la Guerre ; archives familiales.

Enfin, il faut se souvenir que le British Cemetery à Huby-Saint-Leu, situé au bord de la route vers la forêt, comprend 49 tombes de soldats britanniques morts pendant la Guerre 1914-1918.

~ MARCONNE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI ~



Cette place, dit-on, aurait inspiré à l'Abbé Prévost, le lieu de rencontre entre le Chevalier des Grieux et Manon, qu'il situe à Amiens dans son célèbre roman Manon Lescaut.



Le **château Willame**, sur la gauche de la photo, fut construit en 1894 pour Paul-Hypolite Willame, Maire d'Hesdin de 1895 à 1902, par l'architecte Ronfort. Il fut habité par Mme Antoinette Le Chanteur, dernière héritière de la famille Willame, qui en fit don à l'évêché pour le transformer en une école privée. Une allée de Marconne porte aujourd'hui le nom de la donatrice.



La tradition veut que, dans l'eau de la source située à proximité du château, des parents de Sainte Austreberthe, des moissonneurs aient aperçu une statuette de la Vierge tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. Celui-ci soutenait dans ses petites mains le globe du monde. Aujourd'hui, ce lieu porte le nom de **fontaine des Affligés**.



Cette maison de la rue **Notre-Dame du Chêne** fut construite par Clovis Normand en 1902. Les pignons flamands ont été conservés.



Route d'Abbeville, nommée à l'époque rue de Sainte-Austreberthe, se trouvait, jusqu'en 1926, l'école de **Mademoiselle Crépy**, comme décrite dans le texte sur la carte.



Le château des Tourelles

fut construit en 1867 à la demande de Charles-Théodore Garbé, neveu de Marie-Théodore-Urbain Garbé, général de Napoléon 1er, dont le nom est gravé sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Charles-Théodore fut le premier préfet d'Oran (Algérie) en 1849. Il n'habita cependant pas cette maison car il mourut du choléra en 1868, toujours en Algérie.

Jacques Froissart

Avec mes remerciements à Mme Petit, M. Debril et M. et Mme d'Hautefeuille.



LES JEUX OLYMPIQUES

Une Histoire de Passion, de Dépassement et d'Unité Mondiale



Depuis leur humble début dans la Grèce antique, les Jeux Olympiques ont captivé le cœur et l'esprit de millions de personnes à travers le monde. Cet événement sportif emblématique, né il y a plus de 2 700 ans, a su résister à l'épreuve du temps, transcendant les frontières et les cultures pour devenir le symbole ultime de l'unité mondiale.



Les premiers Jeux Olympiques ont été organisés en 776 av. J.-C. à Olympie, en Grèce, en l'honneur de Zeus, le roi des dieux de la mythologie grecque. À l'époque, les athlètes concouraient dans des disciplines telles que la course à pied, la lutte et le lancer de disque, tous nus et sans distinction de classe sociale.



Au fil des siècles, les Jeux Olympiques ont évolué, traversant des périodes de gloire et de déclin, jusqu'à leur renaissance spectaculaire en 1896 à Athènes, sous l'impulsion du baron Pierre de Coubertin. Depuis lors, les Jeux Olympiques d'été et d'hiver se déroulent tous les quatre ans, réunissant des athlètes du monde entier pour célébrer l'excellence sportive et promouvoir des idéaux de paix et de fraternité.



Ces jeux ont été le théâtre de moments inoubliables, marqués par des performances légendaires, des records brisés et des histoires de courage et de persévérance. Des figures emblématiques telles que Jesse Owens, Carl Lewis, Nadia Comăneci et Michael Phelps ont laissé leur empreinte indélébile dans l'histoire olympique, inspirant des générations d'athlètes à poursuivre leurs rêves avec passion et détermination.



Au-delà de la compétition, les Jeux Olympiques ont également été le catalyseur de changements sociaux et politiques, servant de plateforme pour promouvoir l'égalité, la diversité et la solidarité. Des boycotts politiques aux manifestations symboliques, les Jeux Olympiques ont souvent été le reflet des enjeux mondiaux de leur époque, mais ont également offert des occasions uniques de rapprochement et de réconciliation entre les nations.

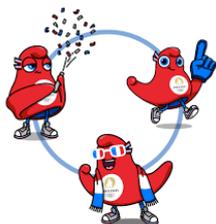


Aujourd'hui, les Jeux Olympiques continuent d'incarner l'esprit de l'humanité unie dans la diversité, rassemblant des athlètes de toutes origines et cultures pour célébrer le pouvoir du sport et de la camaraderie. Alors que le monde évolue, les Jeux Olympiques demeurent un phare d'espoir et d'inspiration, rappelant à tous que, malgré nos différences, nous sommes tous unis par notre passion pour le dépassement de soi et notre quête de l'excellence.

Les Jeux Olympiques en France : Une Tradition d'Excellence et de Passion



Depuis leur réintroduction en 1896, les Jeux Olympiques ont été un événement emblématique célébrant le sport, la compétition et l'unité mondiale. Et pour la France, une nation fière de son héritage sportif et de son engagement envers l'Olympisme, ces jeux ont toujours occupé une place spéciale dans le cœur des Français.



Paris a été le théâtre des Jeux Olympiques de 1900, marquant le début d'une longue tradition olympique dans le pays. Depuis lors, la France a accueilli plusieurs éditions des Jeux Olympiques, laissant son empreinte dans l'histoire du sport.

Les Jeux de 1924 à Paris restent mémorables, avec l'introduction de nouvelles disciplines et un esprit de compétition inégalé. Les Jeux d'hiver de 1968 à Grenoble ont également été légendaires, avec les performances exceptionnelles de sportifs français comme Jean-Claude Killy.

Plus récemment, les Jeux Olympiques de 2024 à Paris sont salués pour leur organisation impeccable et leur impact positif sur la ville et ses habitants.



Les Jeux Olympiques en France sont bien plus qu'un simple événement sportif. Ils sont une célébration de l'excellence, de la passion et de l'unité, et ils continueront d'inspirer les générations futures.

Isabelle Tirmarche

A vous de jouer !



1 - Combien d'années le judoka Teddy Riner est-il resté invaincu ?

- A – 3 ans
- B – 6 ans
- C – 10 ans

2 – 2h30 séparaient les deux premiers bateaux du Vendée Globe 2020 après 80 jours en mer. Comparé à un Paris-Marseille en voiture, c'est une différence de ...

- A – 3s
- B – 26 minutes
- D – 1h12 minutes

3 – quel temps record a duré le match de tennis le plus long de l'histoire ?

- A – 6h48 minutes
- B – 11h05 minutes
- C – 14h18 minutes

4 – classé 4^{ème} par erreur au saut à ski des J.O de Chamonix en 1924, l'Américain Anders Haugen a finalement reçu sa médaille de bronze olympique ...

- A – 32 ans après
- B – 50 ans après
- C – 61 ans après

5 – Aux J.O de 1928, quel « exploit » a failli coûter la victoire à l'australien Bobby Pearce en aviron ?

- A – il a laissé passer une famille de canards
- B – il est resté coincé sous son aviron retourné
- C – il a ramé à la main sur les 50 derniers mètres

6 – un Japonais qui avait oublié de déclarer son forfait lors du marathon olympique de 1912, a pu finir la course officiellement 54 ans plus tard. Vrai ou faux ?

7 – en 2012, une catégorie « plus de 100 ans » a été créée par l'union cycliste internationale pour le centenaire français Robert Marchand, qui a décroché plusieurs records du monde. Vrai ou faux ?

8 – Redonnez à chaque sport son score record :

- A – basket 1-149-0
- B – foot 2-169-147
- C – rugby 3-142-0

9 – lequel de ces records ne détient pas le gardien de buts Hugo Lloris en équipe de France ?

- A – nombre de sélections (145)
- B – nombre de capitanat (121)
- C – âge au dernier match (37ans 9mois 2jours)

Soyez nombreux à répondre à ce petit quizz !! déposez vos réponses en mairie avant le 31 aout 2024 en précisant vos noms et prénom, adresse et numéro de téléphone.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses, désignera 5 gagnants qui recevront une récompense !!



Service-Public.fr :

Le site officiel de l'administration française

Connaissez-vous ?

Service-public.fr a pour mission d'informer l'utilisateur et de l'orienter vers les services qui lui permettent de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches administratives du quotidien. C'est le site officiel de l'administration française, le portail unique de renseignement administratif et d'accès aux services en ligne. Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative, réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

Comment est organisé Service-Public.fr ?



Service-public.fr s'adresse aux particuliers et aux associations.

Les professionnels disposent d'un site dédié : <https://entreprendre.service-public.fr>

Service-public.fr possède un espace Annuaire référençant l'ensemble des administrations et services publics nationaux (institutions et juridictions, ministères, autorités indépendantes, ambassades, etc.) et de proximité (mairies, préfectures, services sociaux, tribunaux, etc.) : annuaire.service-public.fr.



Le site informe et oriente les usagers au travers différentes rubriques telles que :

- Actualités : dernières nouvelles de l'administration, dossiers d'actualités, alertes, etc ...
- Vos droits et démarches : fiches pratiques par événement de vie et par thème (exemples : **Citoyenneté-Elections, Famille-Scolarité, Social-Santé, Travail-Formation, Logement, Transport-Mobilité, Argent-impôts-Consommation, Justice, Etrangers-Europe, Loisirs-Sport-Culture, Association**). Informations complémentaires pour connaître et comprendre ses droits et obligations et réaliser des démarches administratives.
- Démarches et outils : accès à l'ensemble des démarches en ligne, formulaires administratifs (850 cerfas à disposition), modèles de lettre, outils de recherche et simulateurs proposés par l'administration
- Une question ? : service de messagerie et questions/réponses par courriel.



Comment accéder à mon espace personnel service public ?

Avec FranceConnect, l'utilisateur se connecte sur service-public en utilisant son compte des impôts (impots.gouv.fr) ou son compte AMELI. Quel que soit le compte choisi le résultat est le même : seules les informations d'identité (civilité, nom, prénoms, lieu et date de naissance) sont transmises à **service-public.fr**.

Où trouver mes documents sur service public ?

Pour bénéficier de cette fonctionnalité, une fois connecté à votre nouveau compte **service-public.fr**, cliquer sur le menu « Mes documents ». Dans cette rubrique, cliquer sur le bouton « Récupérer les documents ».

POUR RAPPEL :
 6 Rue du Général Daullé
 62140 HESDIN
 06 73 67 71 87
France.services@7vallees.fr



France services

Besoin d'aide près de chez vous ?

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien (immatriculation de véhicule, RSA, impôts, permis de conduire...)



« citius, altius, fortius, communiter »
« Plus vite, plus haut, plus fort, ensemble »